
Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 872-2003, 20 août 2003

Code du travail
(L.R.Q., c. C-27)

Commission des relations du travail
— Procédure de recrutement et de sélection
des commissaires
— Modifications

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 3 septembre 2003, 135^e année, n^o 36, page 3977.

À la page 3977, avant-dernier paragraphe du décret, on aurait dû lire : sur la recommandation du ministre du Travail.

41147